CONSERVATOIRE
A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE
MUSIQUE & THÉÂTRE

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2025

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE - 63 RUE DES LIBERTÉS 24650 CHANCELADE

SOMMAIRE _ P3

PRÉAMBULE _ P4

MOT DE LA PRÉSIDENTE _ P5

A _ ETAT DES LIEUX

1 : ORGANISATION FONCTIONNELLE _ P6

2 : ORGANISATION TERRITORIALE _ P8

3 : STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE _ P10

4 : PARTENARIATS PÉRENNES ET RÉSEAUX _ P11

B _ LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES : UN CONSERVATOIRE DU XXIÈME SIÈCLE

_ VISIBLE, LISIBLE, ACCESSIBLE _ P16

_ CONTEMPORAIN, OUVERT SUR LE MONDE DU SPECTACLE VIVANT _ P18

_ EN ÉVOLUTION DANS SA PENSÉE PÉDAGOGIQUE _ P19

_ INITIATEUR DE LIEN SOCIAL _ P19

_ OUVERT SUR UN NOUVEL ENSEIGNEMENT : LE THÉATRE _ P20

_ TRANSVERSAL DANS SA PENSÉE ET SES PRATIQUES _ P21

_ EN RECHERCHE DE COHÉRENCE DANS LES PRATIQUES VOCALES _ P22

C _ ANALYSE ET ÉLÉMENTS DE PRÉCONISATION POUR METTRE EN ŒUVRE CES ORIENTATION

1 : ANALYSE SYNTHÉTIQUE _ P23

2 : A DÉVELOPPER PRIORITAIREMENT _ P24

ANNEXE _ TEXTES DE RÉFÉRENCES _ P26

# PRÉAMBULE

Ce projet d'établissement s'appuie sur l'histoire et l'expérience de 35 années de transmission de la musique en milieu rural, au sein du territoire très vaste et diversifié des terres périgourdines. Portées par une volonté politique engagée, les équipes de pédagogues du CRDD ont irrigué le territoire, avec une vraie volonté de sensibiliser et former à la pratique musicale ou vocale un public souvent éloigné des villes.

Aujourd'hui, 1200 élèves bénéficient de cet enseignement, dispensé sur 23 lieux de cours différents, satellites des 10 antennes du Conservatoire; mais grâce à de nombreux dispositifs de sensibilisation, s'ajoute le nombre de 2 470 enfants, touchés par des actions ponctuelles du Conservatoire en 2019.

Le projet d'établissement précédent avait pour objectif de rassembler l'ensemble de ses acteurs en redéfinissant les missions pédagogiques, artistiques et culturelles du CRDD. Sa volonté d'ouverture aux nouvelles esthétiques (MAA et jazz , musiques traditionnelles ) a ouvert la voie vers un public plus large. L'affirmation de la pratique collective comme socle pédagogique fondamental de l'enseignement musical a favorisé l'émergence de nouvelles pensées pédagogiques.

Le nouveau projet réaffirme la place du CRDD comme un acteur culturel présent sur tout le territoire, favorisant l'accès à la culture pour tous à tout âge, avec les valeurs sociales et citoyennes du service public. Un effort sur la tarification va être nécessaire pour permettre une offre accessible financièrement à toutes les familles.

L'ouverture à « toutes les musiques » reste une ligne pédagogique forte. Le département MAA et jazz est en cours de structuration. L'établissement s'orientera progressivement sur l'apprentissage de langages musicaux en lien avec les musiques anciennes et traditionnelles - au sens large du terme -, en s'appuyant sur le réseau régional d'enseignement artistique.

C'est aussi une « **fabrique artistique** », lieu de formation et de sensibilisation au spectacle vivant, lieu d'éducation du regard, du corps et de l'oreille. Rendre l'élève acteur et constructeur de sa propre culture fait partie aujourd'hui des objectifs de la formation.

Son action culturelle - mise en représentation des savoirs faire des élèves – est un espace de créativité. Elle permet de développer activement la visibilité et l'ancrage dans le paysage artistique, partenarial et culturel du département.

Son développement et son rayonnement devront être plus clairement reliés aux autres opérateurs départementaux : le réseau de la lecture publique, l'Agence culturelle, la SMAC, le service culturel et éducatif de la Dordogne. Sans oublier les liens avec l'Education Nationale, fondamentaux dans la co-construction de l'éducation artistique et culturelle.

L'ouverture progressive à l'enseignement du théâtre au sein de l'établissement, pour pérenniser notre label de Conservatoire à Rayonnement Départemental par l'Etat, va être l'occasion de questionner la pédagogie et la transversalité dans la transmission artistique, et d'ouvrir les portes à un tout autre public.

Dans notre société toujours en évolution, les Conservatoires doivent adapter leur contenu pédagogique et leur savoir -faire afin de répondre au mieux aux demandes du public, amateur ou en projet de professionnalisation. Il est nécessaire de s'inscrire pleinement dans le courant actuel du spectacle vivant.



*L'art change, parce-que le réel a changé … Jacques Blanc « Après-demain »*

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

Ce nouveau Projet d'établissement est l'occasion de réaffirmer l'enjeu de la formation artistique en Dordogne, porté par le Syndicat mixte du Conservatoire à rayonnement départemental depuis 35 ans : offrir un service public de qualité, accessible à l'ensemble du public périgourdin.

C'est aussi donner de l'élan à un nouveau projet artistique, plus novateur, en évolution dans ses pratiques. Apprendre ensemble la musique, privilégier la transmission orale et collective, donner envie de pratiquer un instrument, chanter, jouer … Le CRDD ouvre largement ses portes, et s'adapte aux nouvelles demandes d'un public diversifié.

Le CRD est le seul établissement de la Dordogne à répondre aux critères de labellisation de l'Etat : des cursus diplômants, menant jusqu'au Diplôme d'Etude Musicale (DEM), une équipe d'enseignants certifiés, qui assurent la qualité des contenus pédagogiques.

Engagé dans de nombreuses actions d'Education Artistique et Culturelle (EAC), le CRDD est présent dans les écoles, les collèges, les bibliothèques, les centres de loisirs, les EHPAD, autant d'occasions d'aller à la rencontre d'un autre public.

Plus accessible et résolument orienté vers la culture d'aujourd'hui, gageons que la réalisation de ce nouveau projet s'articulera harmonieusement avec le développement culturel institutionnel et associatif de chaque territoire de la Dordogne. Un Conservatoire est un partenaire artistique incontournable dans le paysage du spectacle vivant.

Souhaitons que les orientations de ce nouveau projet incitent largement petits et grands à s'initier au plaisir de la pratique musicale ou théâtrale, et que de nouvelles collectivités trouvent de l'intérêt à rejoindre ce dispositif départemental.

Carline CAPPELLE

Présidente du Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne

# A - ETAT DES LIEUX

## 1/ ORGANISATION FONCTIONNELLE

Le CRDD est géré par un **Syndicat mixte** regroupant 203 communes adhérentes dont 7 intercommunalités qui financent environ 30% du budget du CRDD. Il est complété à 52% par le département de la Dordogne, et par une subvention ponctuelle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). La participation des familles ne représente qu'environ 10% du budget total.

Le **Comité syndical** est l'organe délibérant. Composé d'un représentant de chaque collectivité adhérente et de 5 représentants du Conseil Départemental, il prend ses décisions à la majorité simple, à l'exception des modifications statutaires où le vote favorable est au 2/3 de ses membres.

La présidente, élue, prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses, exécute les recettes et le représente en justice. Elle préside les instances représentatives suivantes :

- Le bureau, composé des vice-président-e-s de la collectivité, pour l'orientation du budget, l'examen des requêtes des usagers, et les études relatives aux modifications statutaires et structurelles
- Le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), et le Comité Technique (CT) composé de 3 élus de la collectivité et 3 représentants élus du personnel

La **direction administrative et pédagogique** du CRDD est composée d'une directrice d'établissement, assistée d'une directrice administrative et une directrice des études.

Le **pôle administratif**, installé dans des locaux en location à Chancelade, regroupe un accueil, un service de comptabilité et de ressources humaines, un service pédagogique et d'action culturelle, une chargée de communication, un assistant informatique et un régisseur.

Chaque antenne est dirigée par un enseignant **responsable d'antenne** (RA) dont les missions sont l'animation de l'équipe pédagogique, l'animation de l'action culturelle et des partenariats institutionnels et associatifs de l'antenne sur son territoire. Il est en charge également du lien actif entre l'antenne et la direction du CRDD. Il organise chaque année un Conseil d'antenne, temps de concertation avec les élus locaux. (cf fiche de poste dans le RI)

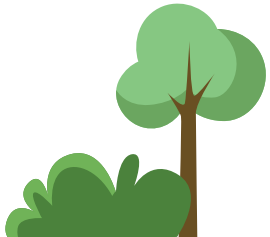

Les **coordinateurs des départements instrumentaux ou musicaux** – Cordes, bois, cuivres, piano et claviers, guitares, percussions, Formation musicale, musique de chambre, MA jazz, musique traditionnelle, Intervention en milieu scolaire (IMS), CHAM, - sont choisis chaque année pour animer et coordonner chaque groupe d'enseignants autour des évaluations, projets, répertoires, etc.

La direction pédagogique organise et anime des **Conseils Pédagogiques (CP)** réunissant les responsables d'Antenne afin de débattre du fonctionnement de l'établissement. Ces mêmes conseils sont dits "élargis" **(CPE)** lorsque les coordinateurs se joignent à ces concertations.

Une **équipe pédagogique**, composée d'une soixantaine d'enseignants itinérants sillonne les 23 lieux de cours, regroupée autour des 10 antennes réparties sur tout le département, pôles de référence pédagogiques pour le public et les professeurs.

Les statuts du Syndicat Mixte prévoient que chaque commune ou intercommunalité mettent à disposition des ***locaux*** pour l'enseignement de la musique, un service d'**entretien**, et un **secrétariat** ou personnel administratif pour l'accueil du public.

5 antennes bénéficient d'un secrétariat permanent, 3 à plein temps, 2 à temps partiel. Les autres antennes bénéficient de temps référents administratifs très modestes, parfois pris en charge par un enseignant. Ces dispositions ne sont pas équitables entre les différents lieux.

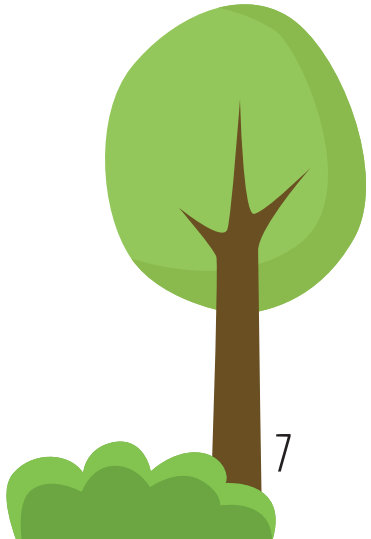

# 2/ ORGANISATION TERRITORIALE : DE GRANDES INÉGALITÉS SUR LE TERRITOIRE

Les 10 antennes sont implantées dans des espaces géographiques contrastés, avec des bassins de vie sociologiquement très différents. Les locaux, mis à disposition des différentes collectivités adhérentes, ne sont pas de qualité égale, parfois inadaptés à la transmission artistique.
En fonction des publics et des orientations culturelles de chaque lieu, le projet de l'antenne peut développer des spécificités.

## ANTENNE DU PÉRIGORD CENTRE

Elle couvre la périphérie de la ville de Périgueux, vaste territoire regroupant de nombreuses communes, dont seulement 6 offrent le tarif adhérent, et pour certaines à la population plutôt défavorisée.

Sa situation géographique créée une confusion et une concurrence avec l'offre du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de Périgueux (CMMD)

6 villes adhérentes : Chancelade, Champcevinel, Coulounieix-Chamiers, Sanilhac, Marsac sur l'Isle et Trélissac (sous condition)

Chamiers : avec 2 lieux de cours, 5 salles dont une belle salle de percussions
Chancelade : 2 salles dont un préfabriqué,
Champcevinel : 2 salles

Une secrétaire à temps partiel

Environ 200 élèves, dont 20 inscrits dans un dispositif «orchestre à l'école»

Chaque commune a son identité propre, avec un projet spécifique pour chacune.
A noter des partenariats pérennes avec :
* Chancelade : le festival de jazz, la bibliothèque et ludothèque, les écoles
* Chamiers : quartier prioritaire avec la politique de la ville, le centre social et l'école Eugène Leroy

## ANTENNE DE LA VALLÉE VÉZÈRE

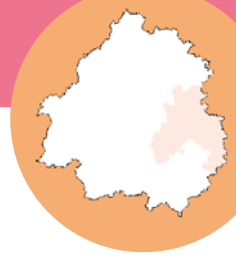

Située dans la partie très touristique du département, la population accueillie est en contact fréquent avec des propositions artistiques professionnelles. Son projet est articulé étroitement avec la vie culturelle locale, et s'étend sur un vaste territoire regroupant 2 communautés de Communes -Vallée de l'Homme et Pays de Fénelon - et une commune isolée, Terrasson.

4 lieux de cours : Montignac, Le Bugue, St Geniès et Terrasson.

Montignac : 5 salles de cours, un auditorium de 80 places avec un piano à queue, permettant d'accueillir du théâtre, des concerts, les moments musicaux.

En tout, 11 salles de cours, un bureau, pas de secrétaire

Environ 250 élèves

L'identité forte du projet de cette antenne est son ancrage territorial, avec des partenariats pérennes développés avec les structures culturelles et éducatives des 4 villes, et des RV annuels récurrents comme les Chaudronnades ou les Rendez-vous aux jardins au domaine départemental de Campagne début Juin.

C'est aussi la construction de partenariats pédagogiques avec les orchestres locaux, en lien avec l'orchestre de la Vallée Vézère, véritable rassemblement de pratique collective intergénérationnel.
Les musiques actuelles sont aussi en plein essor avec une offre supplémentaire en cours de guitare électrique et la constitution de 3 groupes de MAA en lien avec le Sarladais.

# ANTENNE DU PÉRIGORD VERT

C'est l'antenne la plus au nord de tout le département, loin des villes actives de la Dordogne. L'ensemble des communautés de communes est adhérent, ce qui est un bon levier de développement : Le Nontronnais et la Dronne et Belle

Les locaux de l'antenne, situés à l'arrière d'une école associative, sont dans un état inadapté. Outre les problèmes de chauffage et d'isolation, se pose l'absence de reconnaissance liée à la confusion avec l'enseigne de l'école associative, mieux pourvue en terme de locaux et plus visible du public.

5 lieux de cours :
- Mareuil
- Nontron
- Brantôme
- Bourdeilles
- Champagnac de Belair

Nontron :
6 salles (dont 2 dans un état inadapté)

Pas de bureau, ni de secrétaire

Environ 80 élèves

Les partenariats développés avec les 2 collèges, Mareuil et Nontron, sont porteurs d'accessibilité et d'ouverture à un public d'adolescents issus d'un milieu rural assez défavorisé.
La récente participation au Contrat Territorial de l'Education Artistique et Culturelle (COTEAC) de la Dronne et Belle va permettre un travail plus en lien avec le tissu associatif.
Une concertation avec le Pôle expérimental des Métiers d'Art est en chemin : ses objectifs concernent l'articulation de l'offre EAC des 2 structures, mais aussi de leurs intérêts partagés sur le même territoire, en terme d'actions, de rayonnement, et de locaux décents.

# ANTENNE DU PÉRIGORD POURPRE

Suite à une redéfinition des intercommunalités, les communes adhérentes liées à cette antenne sont peu nombreuses. La superficie des locaux est très modeste. Située à proximité d'un centre de loisirs, le projet s'est développé majoritairement en direction des jeunes enfants.

2 villes adhérentes :
Lalinde et Beaumont du Périgord

Lalinde :
Un lieu unique de cours, 4 petites salles

Pas de bureau, ni de secrétaire

Environ 50 élèves

Outre les interactions avec le Centre de loisirs à proximité, l'antenne de Lalinde développe un projet d'EAC pérenne avec les associations et les structures socio-médicales qui l'entourent. Elle participe régulièrement à la nuit de la lecture, la fête de la musique, la journée des enfants ou encore « Lalinde s'amuse ». Les élèves sont également accueillis dans des structures telles que les EHPAD, les centres aérés ainsi que les écoles de Lalinde et Beaumont, et la médiathèque de Lalinde.
Un vrai potentiel de développement est à prévoir si la Communauté de communes des bastides Dordogne Périgord adhère dans les prochaines années (familles très en demande).

# ANTENNE DE LA VALLÉE DE L'ISLE

Accueille la population du bassin de la ville de St Astier : carrière de chaux, école de gendarmerie, secteur industriel. Logée dans le Centre Culturel « La Fabrique » très repéré et transversal (siège de l'association départementale Ciné passion, école de danse municipale), cette antenne occupe une belle place dans le paysage culturel de la ville.

Seule la ville de St Astier - 5500 habitants - est commune adhérente, ce qui restreint l'accessibilité des habitants des communes alentour pour des raisons financières. A noter néanmoins une bonne proportion d'élèves inscrits, issus de la vallée de l'Isle.

Saint-Astier :
2 lieux de cours dans la ville :
- 3 salles au Centre Culturel (2 studios et une salle de cours collectifs)
- 2 salles sur le site «Mounet Sully» (1 salle de répétition MA et un studio)

Une secrétaire (1/4 temps d'un 3/4 temps...)

Environ 100 élèves

Son projet Musique Actuelle Amplifiée (MAA) et Jazz est attractif pour le public adolescent et adulte.
C'est le centre névralgique du Département MA.
De nombreuses présentations publiques, avec une forte participation des élèves, sont représentatives d'une activité importante qui s'appuie sur la pédagogie de projet et de groupe.

# ANTENNE DU MONTPONNAIS

Elle accueille moins d'une centaine d'élèves, sachant que seule la commune de Montpon est adhérente sur ce site, raison de son « isolement » territorial.

Montpon :
Un lieu unique de cours, 3 salles non isolées phoniquement

Pas de bureau, ni de secrétaire

Environ 70 élèves

Les projets avec les enfants, en lien avec les crèches et écoles, prédominent. Un AMOS en temps hors scolaire se développe depuis 2 ans. A noter une bonne collaboration avec le service culturel de la ville, qui accueille plusieurs concerts dans la salle de spectacle « Le Lascaux ».

# ANTENNE DU RIBÉRACOIS

Elle accueille une population de couche moyenne, voire plus élevée, dans un territoire géographique au développement culturel actif.
Ce secteur homogène correspond à la Communauté de Commune du Périgord Ribéracois.
Le site de l'antenne est facilement repérable, accessible dans la ville, confortable pour l'enseignement et les familles. Une attention particulière est accordée à l'accueil et au suivi des élèves.

2 lieux de cours :
- Ribérac,
- Tocane Saint-Apre

Ribérac :
8 salles,
2 bureaux,
1 salle des professeurs

Une secrétaire à temps plein

Environ 200 élèves

Projet orienté dans plusieurs esthétiques (musique classique, MAA et musique traditionnelle), son projet est dynamique grâce à une pratique vivante du chant choral et de la musique d'ensemble : pratiquée par tous les élèves et revendiquée comme une formation irremplaçable qui responsabilise les musiciens, et développe le sens du partage.

Les ensembles ainsi constitués permettent de réaliser de nombreux concerts et d'affirmer la place du Conservatoire dans la vie communautaire : participation aux activités du Forum culturel, de la bibliothèque, du cinéma, du festival « Itinéraire Baroque »…

# ANTENNE DU BERGERACOIS

L'adhésion de la Communauté de commune du Bergeracois (CAB) au Syndicat mixte CRDD est récente (2018) : elle a permis la fusion de l'école municipale avec le Conservatoire. Les locaux de cette antenne sont ceux d'une véritable école de musique, l'outil le mieux adapté à l'enseignement artistique de l'ensemble du CRDD.

Bergerac

Bergerac : 16 salles, 4 bureaux et un auditorium
Un très bel outil pédagogique, qui peut accueillir de nombreux élèves

Une secrétaire à temps plein

Environ 280 élèves

En raison de son adhésion récente au Syndicat Mixte et d'un renouvellement à la direction de l'antenne, ce projet est en réécriture.
Les axes prioritaires sont :
* l'ouverture au public de l'ensemble du territoire de la Communauté de commune du Bergeracois (CAB)
* Un projet concerté de partenariat avec l'Union Musicale Bergeracoise (UMB)
* Un vrai développement de l'EAC en lien avec les structures éducatives de la CAB
* Un développement des musiques d'ensemble, facilement portées par la configuration des locaux mis à disposition.

# ANTENNE DU SARLADAIS

Située au sud-est du département, elle accueille les élèves des communautés de communes du Sarladais (13 communes adhérentes) et une partie du Pays de Fénelon.

Sarlat

Sarlat :
7 salles

Un bureau et un agent d'accueil

Environ 100 élèves

Très active, elle développe de nombreux partenariats avec les écoles, les événements de la ville et le réseau des bibliothèques, avec les spectacles des « Contes et musiques au pays », projets qui rayonnent sur l'ensemble du territoire du Sarladais.

Les pratiques de musique d'ensemble se construisent très en lien avec l'antenne Vallée Vézère (pop/rock, jazz, orchestre d'harmonie).

De nouveaux locaux sont prévus pour 2021, sur un site partagé avec une bibliothèque, une salle de spectacle et des salles de musique partagées avec le milieu associatif : belle perspective.

# ANTENNE DU HAUT PÉRIGORD

Située au nord-est du département, elle accueille une population plutôt rurale. Les locaux de l'antenne sont situés dans la ville de Thiviers, mais l'état de délabrement du bâtiment est alarmant, et il n'existe aucune insonorisation entre les différentes salles de musique. Seule la salle de pratique collective, située à côté de la ludothèque, permet un enseignement dans de bonnes conditions.
Les cours à Excideuil ont lieu dans le collège, en dehors du temps scolaire, pour un dispositif AMOS

2 lieux de cours :
- Thiviers
- Excideuil

Thiviers :
5 salles (dont 4 en très mauvais état)

Un bureau, pas de secrétaire

Environ 75 élèves

Le développement du projet de partenariat avec le collège de Thiviers et l'orchestre d'harmonie des Joyeux Thibériens alimente positivement cette antenne. Néanmoins, un vrai travail de coordination reste à mener avec les différentes structures culturelles de la ville.

Les liens avec la ville de La Coquille sont à restaurer, ceux avec Excideuil à développer.

## 3/ STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE

La structuration détaillée de l'organisation des études sera développée dans le prochain Règlement des études, en lien avec le nouveau Schéma National Orientation Pédagogique (SNOP) du Ministère.

Dans le cadre de sa labellisation, l'organisation pédagogique du CRDD s'appuie sur les préconisations nationales, tout en prenant en compte les réalités du territoire.

L'organisation des études musicales au CRDD propose actuellement :

- Un cursus dit « traditionnel », proposant une pratique instrumentale ou vocale, individuelle et collective, couplée avec un enseignement de la Formation Musicale (FM). Ce cursus est diplômant, et s'articule en 3 cycles amateurs, auquel s'ajoute un Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) pour les élèves souhaitant s'orienter vers les métiers de la musique

- Un cursus libre aux élèves ne désirant pas poursuivre un cursus diplômant, adapté au projet de chacun.

- Des ateliers adultes, débutants ou non. Une vraie réflexion est à mener pour motiver ce public à la pratique collective, partagée, et intergénérationnelle. A noter toutefois qu'en jazz, la présence des adultes est majoritaire.

- Un dispositif innovant, AMOS (Apprentissage de la Musique par l'Orchestre à vocation Sociale) inspiré du programme national Demos. Il propose dès 7 ans la pratique d'un instrument au sein d'un orchestre. Basé sur la tradition orale, il aborde l'apprentissage par le jeu, développe la musicalité, l'expressivité, l'écoute, le lien social et propose une pratique du chant, de la percussion et d'un instrument (bois, cordes et cuivres). Il peut prendre la forme d'un orchestre à l'école ou au collège, en fonction des partenariats.

- Les ensembles instrumentaux et vocaux occupent une part importante dans l'organisation pédagogique du CRDD :
    - le Jeune Chœur de Dordogne (JCD),
    - le Big band
    - le Jazz Vocal Conservatoire (JCD)
    - de nombreux groupes de MAA
    - l'orchestre de la Vallée Vézère
    - L'orchestre à cordes

De nombreux ensembles, outils pédagogiques adaptés aux élèves des cycles 1 et 2 viennent compléter cette offre.

- Une pratique de musique de chambre accessible dès le cycle 2, intégrée au cursus des élèves de cycle 3, est destinée aux élèves instrumentistes les plus avancés.

Liens avec l'éducation Nationale :

C'est le principal partenaire du CRDD, qui développe de nombreux projets en direction du milieu scolaire :

- Un cursus CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) en partenariat avec le CMMD de Périgueux, accueilli au collège Clos Chassaing de Périgueux. Sa pédagogie est centrée sur les pratiques collectives (entre 8 et 10 ensembles instrumentaux)

- De nombreuse formes de sensibilisation et pratiques partagées :
  - Orchestre à l'école dans la commune de Chamiers
  - Orchestre au collège en préfiguration à Terrasson
  - Projet voix avec le collège de Montignac
  - Pratique d'ensemble en lien avec un collège et un orchestre d'harmonie à Thiviers et Mareuil
  - Pratique collective au collège de Nontron, avec un AMOS bois en construction
  - Interventions en Milieu Scolaire (IMS) dans les écoles maternelles ou primaires des communes adhérentes, autour du chant choral, de l'éveil corporel, rythmique et vocal

## 4/ PARTENARIATS PÉRENNES ET RÉSEAUX

### Les harmonies et orchestres du département :

Le CRDD nourrit de nombreux partenariats avec les harmonies et orchestres du Département, afin de former des musiciens «citoyens » en capacité de participer activement à la vie artistique de leur territoire.

- L'Union Musicale Bergeracoise (UMB) : pratique d'orchestre, prêt d'instruments, et l'offre de bourses pour certains élèves
- Les Joyeux Thibériens : pratique d'orchestre en lien avec le collège de Thiviers, prêt d'instruments
- L'Espérance Mareuillaise : pratique d'orchestre et parc instrumental, en lien avec le collège de Mareuil
- La Concorde Terrassonnaise, en vallée Vézère : pratique d'orchestre et parc instrumental
- La Saint Roch, avec une orientation arts de la rue
- La Société musicale de Ribérac : pratique d'orchestre

## Musiques actuelles : « Le sans réserve » Scène de Musiques Actuelles (SMAC) à Périgueux

Chaque année les examens de Musique Actuelle Amplifiée (MAA) sont accueillis sous forme d'une soirée concert, ouverte au public, dans la programmation du « Sans réserve », en partenariat avec le CMMD de Périgueux depuis 2019.

Autres aspects de ce partenariat :

- La mise en relation des élèves du CRDD avec des artistes repérés et accompagnés par le « Sans réserve », afin de développer un travail instrumental partagé, dans le cadre de leur répertoire professionnel
- L'accueil d'un temps de formation partagé « les rencards électriques », avec l'Institut de Musique Rock (IMR), école associative de MAA.

Les festivals :

- « Itinéraire baroque » dans le Ribéracois : un partenariat exemplaire avec le Jeune Chœur de Dordogne (JCD) du CRDD. La participation de ce chœur d'enfants et adolescents, au sein même de la programmation des œuvres professionnelles du Festival, représente une exigence de qualité et un vrai challenge pour les élèves et les 2 enseignants porteurs du projet.

- Sinfonia : accueil du chœur baroque du CRDD dans les programmations antérieures.
A venir : rencontres avec des artistes en résidence, master classes, école du spectateur, etc

- Festival jazz à Chancelade : une place est réservée chaque année dans la programmation pour des prestations musicales réalisées avec les écoles de la ville, ainsi que le Big Band ou les ateliers jazz du Conservatoire. Le projet de partenariat est en cours de redéfinition, avec une vraie question quant aux conditions techniques mises à disposition pour l'accueil du CRDD dans ce cadre.

## Les réseaux :

### ÉTAT

l'Association Nationale des Ecoles Départementales (ANED)

Le CRDD est membre de l'ANED, qui se réunit chaque année autour des problématiques liées aux Conservatoires multisites, répartis dans l'ensemble d'un département.

### RÉGION

le réseau aquitain des Conservatoires

De 2011 à 2019, le CRDD était membre du Réseau Aquitain Sud pour l'organisation du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) commun, ainsi que l'UV régionale de Formation Musicale (FM).
Depuis septembre 2019, le CRDD a rejoint le réseau aquitain nord (Brive, Tulle, Limoges et Guéret) pour la mutualisation des Diplôme d'Etudes musicales (DEM) ou théâtrales (DET)

### DÉPARTEMENT

- Le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de Périgueux (CMMD)
Les liens pédagogiques sont définis conventionnellement avec cet établissement : le partenariat pour la classe CHAM, des accueils de cours à la Visitation, des partages d'emplois du temps de certains enseignants, des examens MAA en commun, et le montage pédagogique permettant aux élèves du CMMD d'accéder au DEM régional via le CRDD, seul habilité aux enseignements en COP. Un rapprochement entre ces 2 établissements est en réflexion depuis une vingtaine d'années.

- L'Agence Culturelle de la Dordogne, service de diffusion et accompagnement artistique du Département : participation de CRDD à des événements comme Springs ou Paratge

- Le réseau de la lecture publique, en lien avec les services de la Bibliothèque Départementale

# B - LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES : UN CONSERVATOIRE DU XXIÈME SIÈCLE

# 1/ VISIBLE, LISIBLE ET ACCESSIBLE

## Visible ...

Le CRDD développe un projet pédagogique multiformes, sur un territoire très vaste. De l'éveil musical pour les enfants au cursus professionnalisant, en passant par les orchestres à l'école ou la musique actuelle, l'offre est riche et les publics très diversifiés.

Malgré de nombreuses présentations publiques sur différents lieux du département, la visibilité du Conservatoire reste assez confidentielle.

Mieux se faire connaître, au travers d'actions partenariales et spectaculaires, s'inscrivant de manière plus affirmée dans le paysage culturel du département, est un objectif important pour l'établissement. Les cibles prioritaires sont bien sûr les élèves et leur famille, mais aussi les élus, pour qui les missions du Conservatoire se réduisent parfois à une stricte mission d'enseignement au bénéfice de quelques élèves privilégiés.

L'objectif est de mieux communiquer sur les contenus de formations, l'action culturelle et partenariale. Pour ce faire, un plan de communication est à établir pour les 3 prochaines années.

Un travail de développement des outils de communication est également nécessaire : notre nouveau site internet est à un support à exploiter, l'équipement informatique de tous les enseignants est à finaliser, notre présence sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les supports institutionnels du département, à renforcer.

Est à prévoir la parution trimestrielle d'un « journal » d'information sur la programmation des concerts ou spectacles, contenant la rédaction d'articles de fond, des zooms sur le parcours de certains élèves, présentations d'enseignants, projets à venir …

L'action culturelle du Conservatoire, expression publique des enseignements, va donc être au cœur du développement du projet 2020/2025. L'implication du Conservatoire dans les programmations culturelles des différentes communes adhérentes représente un vrai enjeu de visibilité.

Des locaux adaptés à l'enseignement, et … visibles dans la commune, si possible situés dans des lieux culturels partagés (bibliothèques, centres d'accueil de l'enfance, salles de cinéma, de spectacle, écoles et collège) sont indispensables. Or certaines antennes sont encore très mal pourvues en terme de locaux. La prise en compte de cette problématique par les élus des communes adhérentes sera un vrai challenge.

Autre handicap à la visibilité du CRDD : la localisation du siège social isolée et éloignée de l'activité pédagogique des équipes, dans un lieu sans passage, peu identifié par le public. Cette situation géographique renforce la dissociation des équipes administratives et pédagogiques, ne favorise pas la communication, et concourt à l'invisibilité de l'établissement dans la zone géographique phare du département, à savoir l'agglomération de Périgueux.

## Lisible ...

La lisibilité du projet se construira par la clarté des contenus pédagogiques proposés, en lien avec les nouvelles directives nationales.

Elle nécessite également une clarification du fonctionnement des équipes enseignantes, administratives et techniques, en articulation avec les missions définies par le Syndicat mixte et les grandes lignes culturelles du département.

La rédaction d'un nouveau règlement des études, résumant et expliquant le fonctionnement pédagogique du Conservatoire est nécessaire. Il devra prendre en compte le nouveau Schéma National des d'Orientation Pédagogique (SNOP) du Ministère de la Culture, prévu pour la fin de l'année 2020.

## Accessible ...

Outre un effort porté sur la tarification sociale, l'accessibilité ne peut se réduire au prix réduit du coût d'une inscription. Être capable de donner envie, ouvrir les portes, adapter la pédagogie à de nouveaux publics, inventer des dispositifs socialement attractifs, aller à la rencontre de publics empêchés, autant d'actions qui peuvent rendre « à la portée de tous » la formation du Conservatoire.

Un plan de formation pédagogique est à construire dans ce sens.

## 2/ CONTEMPORAIN, OUVERT SUR LE MONDE ET LE SPECTACLE VIVANT D'AUJOURD'HUI

Un enseignement vivant est forcément en lien avec ses représentations contemporaines, en prenant en compte les processus de création et de fabrication des œuvres. Les mises en scène aujourd'hui d'opéra ou de concerts – toutes esthétiques et époques confondues – témoignent de nombreuses recherches de mise en représentation qui questionnent le sens, l'image, le temps, et incitent le public à franchir la porte des lieux de spectacle.

La diversification des esthétiques, de la musique du moyen-âge à la musique du XXIème siècle, en passant par la musique électronique ou la musique du monde, devra faire partie intégrante des programmes pédagogiques proposés aux élèves du Conservatoire. Cela implique développer la créativité liée à la découverte et la pratique de ces répertoires (baroque, musiques actuelles amplifiées, contemporain, rock, pop, traditionnel, chanson, etc).

La rencontre avec les artistes d'aujourd'hui permet également de développer des liens avec le milieu artistique professionnel et ses exigences actuelles : favoriser des stages, ateliers, master classes, conférences avec les artistes locaux, nationaux ou internationaux, pour enrichir l'offre de formation des élèves.

Invention, ouverture, création, improvisation, expérimentation, rencontre, autant de modes de pensée et d'implications artistiques dans la pensée du pédagogue.

## 3/ EN ÉVOLUTION DANS SA RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE

La pédagogie d'aujourd'hui place l'élève au cœur du processus de transmission.

Les conservatoires sont des structures de formation basées sur la notion de progression de l'élève : l'enseignement est organisé majoritairement en cursus, avec une évaluation liée au passage d'un cycle à l'autre. C'est le modèle du Conservatoire du XX$^{ème}$ siècle.

D'autres chemins d'apprentissage sont aujourd'hui proposés, adaptés à de nouveaux parcours d'élèves : cursus libre, pratique d'orchestre, chant choral, AMOS, etc … La pratique collective est déjà très affirmée au sein du CRDD, et l'oralité prend sa place via le projet AMOS. Ces évolutions vont être fondamentales dans l'organisation pédagogique du CRDD, tenant compte des nouveaux profils d'élèves.

L'utilisation d'outils numériques dans de nouvelles formes de transmission est à l'ordre du jour : utilisation et création de tutoriels pédagogiques, accessibles via le site du CRDD, mais aussi utilisation des smartphones dans les temps de cours pour écouter, enregistrer, mémoriser, filmer, donner des références, créer des programmes de travail, accéder à des sites référencés pour l'apprentissage de l'instrument, de sa fabrication, sa culture dans le monde …

Grand chantier prévu pour accompagner ces changements : la réflexion sur **l'évaluation**. Emblème pour le grand public, « l'examen » du Conservatoire sera repensé dans une vision large de l'évaluation globale de l'élève, comme un processus d'aide au progrès de l'élève, constitutif de sa formation. Un plan de formation pour tout le personnel du Conservatoire est à prévoir dans le cadre de cette réflexion.

## 4/ INITIATEUR DE LIEN SOCIAL ET CULTUREL

La place d'un Conservatoire dans le paysage social et culturel d'un territoire va au-delà de son rôle de « lieu de formation artistique ».

- C'est un pôle ressource ouvert à tout citoyen désirant entrer en contact avec une pratique artistique, quels que soient son projet, sa sensibilité, ses repères culturels et sa condition sociale. Il est important d'adapter l'offre d'enseignement aux différents profils d'élèves.

- C'est un établissement qui se doit d'inventer des projets en lien avec les acteurs culturels et sociaux de son environnement territorial proche, et développer ainsi ses missions au cœur de la « cité » : lecture publique, cinéma, musée, centre d'apprentissage, hôpital, EHPAD, etc

- C'est un partenaire incontournable de l'Education Nationale : l'école est le premier lieu de démocratisation en France. Le code de l'éducation reconnaît que l'Education Artistique et Culturelle (EAC) contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture.

- C'est un lieu d'enseignement qui doit privilégier les pratiques artistiques favorisant les liens sociaux et intergénérationnels à travers les pratiques d'ensembles, l'orchestre, le chant choral, le théâtre, les ateliers de musique actuelle, la musique traditionnelle, l'improvisation. AMOS est un dispositif particulièrement propice au développement de ces liens intergénérationnels.

## 5/ OUVERT SUR UN NOUVEL APPRENTISSAGE : LE THÉATRE

*« Ecole de vie, de liberté et de citoyenneté, de découverte et de connaissance, le théâtre est un exercice de l'imagination, de la sensibilité et de l'intelligence (…).*
*L'enseignement du théâtre régit l'apprentissage d'un art (…). Son ambition est de transmettre en les réinventant les règles d'un jeu – le théâtre – fondé sur la représentation de la relation de l'homme au monde* » Extrait du préambule du Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture de juin 2005.

L'enseignement du théâtre trouve aujourd'hui naturellement sa place dans un établissement d'enseignement artistique, apportant à travers sa vision philosophique une pensée pédagogique différente et enrichissante.

S'adressant à un nouveau public, il va compléter l'offre de formation du CRDD, en proposant dans un premier temps des actions de sensibilisation et de découverte, qui formeront une base pour construire progressivement un cursus plus structuré.

Cette ouverture au théâtre est particulièrement pertinente sur le territoire de la Dordogne, département riche d'une pratique en amateur foisonnante et engagée, et de compagnies professionnelles créatives et repérées.

Le projet d'enseignement du théâtre du CRDD va s'élaborer en étroite articulation avec le tissu associatif local et le travail de maillage départemental, à réaliser en collaboration avec le Service culturel et éducatif territorial, ainsi qu'avec l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord. Les liens avec le creuset d'artistes du territoire, enrichis de rencontres plus ponctuelles avec des artistes invités en Dordogne, pourront permettre au Conservatoire de concevoir un projet de formation théâtrale venant compléter et non concurrencer l'offre associative.

L'élaboration de ce projet nécessite plusieurs phases :

Phase 1 : rencontres des différents acteurs, étude de terrain, et « diagnostique »
Phase 2 : co-construction d'un parcours de stages partagés sur le territoire, en lien avec des temps forts de résidences d'artistes, de créations ou représentations.
Phase 3 : conception d'un cursus d'apprentissage du théâtre, en commençant par un Cycle 2 (Approfondissement de la pratique), s'articulant avec l'offre du théâtre amateur, socle d'apprentissage proposant déjà un travail équivalent au cycle d'éveil et de cycle 1.

## 6/ TRANSVERSAL DANS SA PENSÉE ET SES PRATIQUES ARTISTIQUES

La transversalité dans l'apprentissage artistique permet de développer :

- L'ouverture d'esprit
- La curiosité et la créativité
- L'adaptabilité à d'autres langages qui stimulent la pensée et le corps
- Les liens avec les autres et leurs différences
- Les liens avec son imaginaire et ses représentations
- Son agilité et ses compétences
- L'esprit d'équipe dans la complémentarité

La transversalité entre les équipes pédagogiques favorise le dialogue, la considération de l'autre, le partage d'idées, la création de projets originaux entre les différentes classes. La prise en compte de la problématique liée à une pratique différente de la sienne crée de la distance avec sa propre expérience, change son angle de vue et apporte un renouvellement sur sa pédagogie.

La transversalité dans l'ensemble d'un établissement permet une relation humaine plus respectueuse entre les différentes équipes administratives et pédagogiques, ainsi qu'une meilleure compréhension mutuelle. Le sentiment d'appartenance au projet global du Conservatoire en sera renforcé.

Le projet AMOS a déjà permis de développer une réelle transversalité pédagogique au sein des équipes : travail en groupe, échanges d'outils de transmission, programmes musicaux communs, temps de formation partagés. Il pourrait servir de « modèle » ou plutôt de « laboratoire expérimental » incitant l'ensemble des enseignants à tisser des liens similaires, dans d'autres groupes de travail : départements instrumentaux, équipes d'antenne, projets d'action culturelle …

Autre axe de transversalité : initier des projets artistiques entre enseignants, pour mieux se connaître et jouer de la musique ensemble. Quelques pistes à explorer :

- Des auditions où sont présentées des pièces jouées par les élèves **et** par les enseignants
- Une saison de concerts des enseignants, représentative des différentes pratiques enseignées, sorte de programme en « mosaïque » de groupes de musique de chambre, de musique actuelle, jazz, et petits ensembles instrumentaux ou vocaux, à laquelle de grands élèves pourraient être associés.
- Un grand orchestre départemental avec professeurs et élèves, à l'instar du Big band du CRDD

## 7/ EN RECHERCHE DE COHÉRENCE DANS LES PRATIQUES VOCALES

Un certain nombre de pratiques vocales existent au CRDD : enseignement du chant lyrique ou de répertoire actuel, Jeune Chœur de Dordogne (JCD), ensemble Jazz Vocal du Conservatoire (JVC), chorale d'enfants et d'adultes, groupe de jazz ou MAA avec chanteur-se. Peu de liens existent entre ces différentes propositions.

Il parait important de partir de cet état des lieux pour développer progressivement une vision plus globale de ces enseignements, et de les mettre en cohérence et en synergie, avec une réflexion sur la technique vocale et la pratique scénique.

# C - ANALYSE ET ÉLÉMENTS DE PRÉCONISATION POUR METTRE EN ŒUVRE CES ORIENTATIONS

## 1/ ANALYSE SYNTHÉTIQUE

Les points de force actuels du SM CRDD :

- Une équipe engagée et expérimentée, avec un vrai savoir faire

- Des dispositifs pédagogiques innovants, centrés sur la pratique collective et l'oralité, en préfiguration d'une nouvelle vision de l'enseignement artistique.

- Une action culturelle en voie de développement : 171 représentations publiques en 2019 dans des centres culturels, festivals, manifestations festives, EPHAD, bibliothèques, églises, centres sociaux, …

- Des partenariats en développement à l'échelle territoriale et en co-construction avec l'Education nationale

- Une volonté politique des collectivités adhérentes et du département affirmée

- Des perspectives de renouvellement dans l'équipe enseignante, avec une ouverture vers des profils « multi-esthétiques ».

## 2/ A DÉVELOPPER PRIORITAIREMENT

**Une réflexion au sujet de l'accessibilité**

- il s'agit de donner envie et accès à un public éloigné de notre structure. Des dispositifs tarifaires plus attractifs devraient être mis en place, mieux harmonisés avec ceux des conservatoires de la Nouvelle Aquitaine.
- L'adhésion de nouvelles communes ou intercommunalités au Syndicat Mixte permettrait à l'offre du CRDD d'être mieux répartie sur l'ensemble du département : la cotisation pour un habitant d'une commune non adhérente reste assez élevée. La prise en charge de la compétence spécialisée de la musique par les intercommunalités pourrait ouvrir plus largement l'accès au CRDD.

**L'amélioration des conditions d'accueil**

- Interpeller les collectivités sur les nécessités de locaux adaptés à l'enseignement artistique, pour que les élèves puissent bénéficier de conditions favorables pour leur apprentissage. Valoriser la lisibilité de ces locaux au sein de la vie culturelle du territoire.
- Chercher de nouveaux locaux pour le siège administratif, plus identifiables pour le public : la localisation du siège administratif du CRDD à Chancelade est à revoir, loin des équipes pédagogiques, coûteuse, et surtout peu repérable dans ce contexte urbain.

**L'affirmation de la place du CRDD comme un Pôle de référence de l'enseignement artistique spécialisé à l'échelle de l'ensemble du département.**

- **L'évolution pédagogique et artistique** du Conservatoire vers de nouveaux contenus d'enseignements va permettre de s'adapter aux modes de transmissions actuels, s'ouvrir sur le théâtre et les écritures contemporaines, au regard du monde culturel d'aujourd'hui. Il s'agit de développer prioritairement des actions de transmission en direction de tous les publics.
- **La communication** : un plan de communication est à établir très vite, avec des moyens techniques et financiers de développement pour favoriser le dialogue avec les élus, fluidifier l'information en direction des usagers du CRDD.

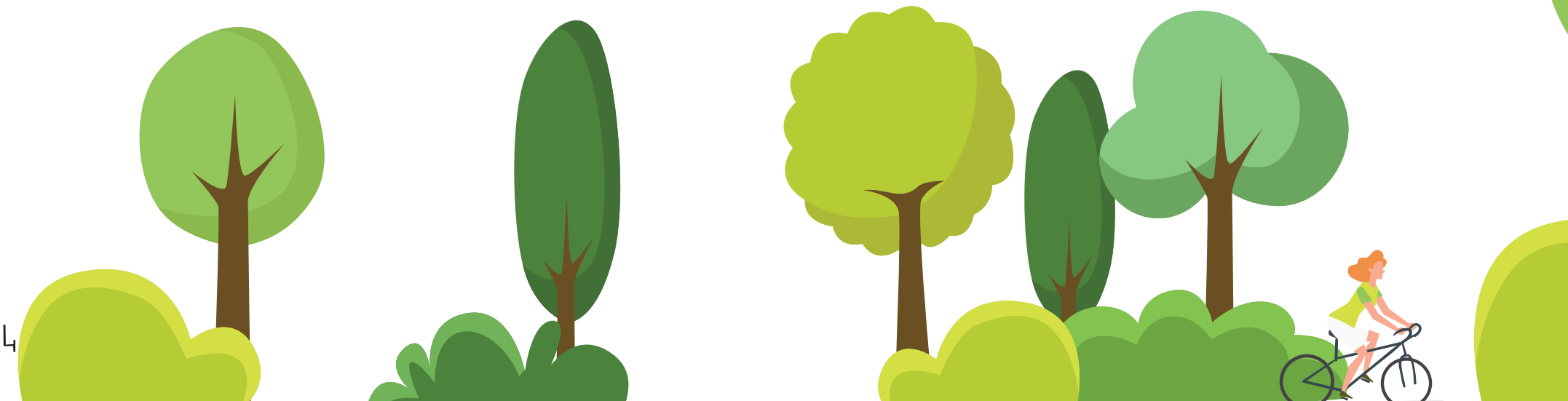

- **Outils numériques :** Développer des nouvelles méthodes de travail adaptées à la dimension géographique de l'établissement : chaque professeur est maintenant doté d'un ordinateur portable professionnel. Suite à la période de confinement liée à la pandémie du Covid 19, ces outils ont permis de développer d'autres façons de travailler ensemble, et ont favorisé la créativité et la concertation collective.

- **Une attention aux moyens humains** : développer la transversalité dans les équipes et favoriser la circulation entre le pôle administratif et les équipes pédagogiques. Renouveler les postes dans la perspective de la mise en place des contenus pédagogiques et artistiques en évolution.

- **L'Education Artistique et Culturelle** : développer activement les partenariats institutionnels et associatifs sur le territoire, proposer des actions de sensibilisation et de pratiques partagées, avec l'Education Nationale, les structures sociales et les partenaires éducatifs.

- **Cohérence de l'enseignement artistique à l'échelle départementale :** Les élus du Syndicat Mixte sont dans un état d'esprit favorable à l'élargissement de l'offre à destination de toutes les collectivités territoriales, notamment Périgueux.

- **L'écriture des textes cadres,** pour un pilotage clair : écrire le nouveau règlement intérieur, ainsi que le nouveau règlement des études du CRDD, en lien avec les nouvelles préconisations du Ministre de la Culture

# ANNEXE : TEXTES DE RÉFÉRENCES

Textes nationaux :

- Charte de l'enseignement artistique
- Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP)
- Loi LCAP de 2016
- Loi NOTRE
- Cahier des charges des Conservatoires/notes de février 2016

Textes internes :

- Règlement des études
- Règlement intérieur
- Organigramme du syndicat mixte
- Statuts du syndicat mixte
- Organigramme du Conservatoire

# LEXIQUE :

- MAA : Musique Actuelle Amplifiée
- FM : Formation Musicale
- DEM : Diplôme d'Etudes Musicales
- CRDD : Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne
- DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- SMAC : Scène de Musiques Actuelles
- ANED : l'Association Nationale des Ecoles Départementales
- COP : Cycle d'Orientation Professionnelle